

Rapport public Parcoursup session 2024

IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social - D.E Educateur Spécialisé (24923)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social - D.E Educateur Spécialisé (24923)	Jury par défaut	Tous les candidats	59	174	150	96	67

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social - D.E Educateur Spécialisé (24923)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	146	125	84	56	83,6 %
			Masculin	28	25	12	11	16,4 %
			Total	174	150	96	67	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social - D.E Educateur Spécialisé (24923)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	37	33	18	17	53,1 %
				AB	20	16	13	9	28,1 %
				B	15	15	15	6	18,8 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	74	66	47	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	31	24	9	7	35 %
				AB	26	24	16	10	50 %
				B	4	3	3	2	10 %
				TB	2	1	1	1	5 %
				Total	63	52	29	20	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	10	7	1	1	6,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	19	18	14	12	80 %
				B	4	3	2	1	6,7 %
				TB	4	4	3	1	6,7 %
				Total	37	32	20	15	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social - D.E Educateur Spécialisé (24923)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	110	90	55	37	55,2 %
			En réorientation	32	31	21	14	20,9 %
			Non scolarisés	28	25	18	15	22,4 %
			Scolarité étrangère	3	3	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	1,5 %
			Total	174	150	96	67	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social - D.E Educateur Spécialisé (24923)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les résultats des épreuves de français.	Notes de français à l'écrit et à l'oral	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Fiche avenir	Éléments d'appréciation sur l'autonomie et la capacité à s'investir dans le travail. Avis sur la capacité à réussir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Formation sélective : Epreuve orale	Note de l'entretien avec le psychologue et le professionnel en travail social.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une admission sélective règlemente les formations au travail social. Le classement des candidats a pour objet d'établir une liste des candidats admis en formation.

Un classement hiérarchise les candidats qui ont été classés sur liste principale et liste complémentaire. La liste principale est établie sur la base des places quotas financées par la Région Grand Est.

Chaque candidat se présente à une épreuve orale constituée par deux entretiens d'une demi-heure avec un psychologue et un professionnel en travail social.

L'OAD a pour finalité d'affiner le classement en intégrant la prise en compte de la maîtrise du français (oral et écrit).

La note globale est constituée de la moyenne des notes en français (30%), des avis de la Fiche avenir (10%), de la note du psychologue (30%) et de la note du professionnel en travail social (30%).

Lorsque des candidats se retrouvent ex aequo, la note du psychologue a une préséance sur la note du professionnel.

Par la suite, les candidats sont départagés en fonction de leur numéro d'inscription.

La commission d'évaluation des vœux s'appuie sur le classement et le rang établi par le traitement algorithmique sur la base du calcul de la note globale.

Le règlement d'admission définit la valeur de la note éliminatoire dans le cadre de l'épreuve orale. Une note éliminatoire dans l'un des deux entretiens élimine le candidat, indépendamment de la valeur de la note globale calculée.

Lorsqu'un dossier requiert une décision pour départager plusieurs candidats ex aequo, les données de la fiche avenir et la mention de la participation aux cordées de la réussite sont prises en compte pour réhausser la note globale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La maîtrise du français à l'écrit et à l'oral est une condition importante pour s'engager dans une formation au travail social. Le futur professionnel doit en effet être à l'aise dans la relation avec les autres et en mesure de rédiger des écrits professionnels au service de l'inclusion et de l'aide à l'accès aux droits des personnes concernées.

La curiosité, l'ouverture à l'actualité culturelle et sociale, ainsi que l'engagement personnel en société sont des prédispositions que le candidat est invité à développer pour l'aider dans son orientation professionnelle.

Lors de l'entretien oral avec le psychologue et le professionnel en travail social, le candidat dispose de l'opportunité de rendre compte de sa motivation, de son intérêt pour le métier et de témoigner de ses aptitudes à entrer en contact avec d'autres personnes et à s'intégrer dans un collectif.

Signature :

Luc FERSTER,

Directeur de l'établissement IRTS de Lorraine (Ban-Saint-Martin) et CFA du travail social